

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 mai

Etaient présents : Alain LIENARD, Maire
Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Adjoint
Stéphanie BARRE, Sandrine BRISON, Virginie GILLARD, Denise PENIN, conseillères municipales
Frédéric DEBRUX, Michel DEMARQUET,
Nicolas MONVOISIN, conseillers municipaux

Etaient absents et excusés : Jacques DECOURTRAY (Procurateur Alain LIENARD), Pierre PERON (pouvoir à Michel SAINT-MARTIN), Sylvie PHILIPPE (pas de pouvoir), François CASTEL (pouvoir à Patrick CHARPENTIER)

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal.

Signature des délibérations prises lors de la réunion du 22 avril.

Alain LIENARD remercie les adjoints pour le travail considérable fourni depuis le début du mandat ainsi que les conseillers faisant partie de ces commissions.

Travaux Michel SAINT-MARTIN a rendu compte des propositions de sa commission quant à la création d'un parking, d'un chemin piétonnier et à l'aménagement de l'entrée du cimetière. 4 entreprises ont été consultées. A la commission d'appel d'offres, 2 entreprises avaient été sélectionnées : LANTHIER et CERRI. Après ajustements demandés et devis mis à jour, reçus, l'entreprise LANTHIER a été choisie pour un montant HT de 64 845 €.

Il propose au conseil municipal de valider cette décision : **approbation à l'unanimité.**

Il précise les autres sujets abordés en commission :

- la sécurité pour l'accès des enfants de la résidence des Tournelles à l'école Pierre Devigne : conseil général et CAMVS contactés, M.WIART (CAMVS) monte le dossier pour cette compétence transférée.
- la vitesse sur le CD 107 : deux courriers transmis à l'antenne d'AVESNES du conseil général (M.DROUART)
- les aires de croisement : un léger élargissement de la voie a été fait au Trieu Audin, il reste à aménager l'aire de croisement du Trieu Mouton (avec pose de tuyaux dans les fossés).
- les parcelles et bâtiments en état d'abandon : courrier transmis pour une parcelle sise rue des Ecolies prolongée (taille de la haie réalisée) et second arrêté municipal pour le bâtiment en ruine, rue de l'église, après visite des propriétaires en mairie.
- travaux rue des Ecolies : courrier transmis à M. SAINT-HUILE (Président de la CAMVS) et à M. Hervé POURBAIX (Vice-Président en charge de la voirie transférée) pour connaître la position de la CAMVS
- commission de sécurité, salle "La Mesniloise", le 22 mai, **avis défavorable** .
- l'aménagement du grenier de la mairie avec isolation totale, pose du revêtement de sol, lasure des menuiseries.

Finances Patrick CHARPENTIER, suite à la décision d'entreprendre les travaux au cimetière, propose le montage financier avec différentes situations de simulation ; il ajoute que les dossiers de subventions seront bien transmis à la sous-préfecture (DETR dotation d'équipement des territoires ruraux) et au conseil général (amendes de police) pour le 2 juin et propose les textes des délibérations. Quant à la demande de Fonds de concours, elle ne sera transmise à la CAMVS que lorsque le taux de financement DETR (entre 20% et 40%) et le montant des amendes de police seront connus. Les travaux seront effectués et payés en totalité sur 2014. Par contre le FDC et les autres subventions seront versés en 2015. Les crédits seront prélevés sur le budget des Ecolies.

Il a ensuite dit qu'aucune réponse de la CAMVS ne nous est parvenue à ce jour pour expliquer la majoration de la part communale (fonds de concours pour les travaux du Chemin du Faulx).

Fêtes et cérémonies Grégory BELAZIZ a fait le bilan de la cérémonie du 8 mai (un peu d'avance sur l'horaire initialement prévu ayant engendré quelques dysfonctionnements). puis a donné les animations et le déroulement prévus pour la fête des 3 trèfles.

13 enfants admis au collège seront récompensés : baptême de l'air le 7 juin ou le 28 juin si le temps n'est pas correct + dictionnaire.

Mise à l'honneur du personnel communal en fin de contrat.

Fête des Trois Trèfles : suppression des pompes à bière.

Demande de participation de Femina Tonic pour une prestation : refusée, mais cette association fera un stand à la fête.

Frédéric DEBRUX a sollicité le club de Judo pour une présentation : accord.

Frédéric et Sophie DEBRUX s'occupent des programmes et des demandes de lots ou de publicité.

La commission a demandé une ouverture de crédit de 2 000€ afin d'installer un lave-vaisselle dans la salle des fêtes. Faisabilité d'installer des sèche-mains électriques étudiée.

Intégrer dans le contrat de location de la salle des fêtes la mise en place d'un cendrier afin de garder la cour propre.

Changer la formule du calendrier de fin d'année. Possibilité d'un agenda avec porte-cartes.

Le 29 juin, une association de tracteurs anciens viendra les exposer dans la cour de l'école, de 12h à 14h. Un sandwich et une boisson seront offerts aux 35 participants.

Pierre et le Loup a été choisi comme spectacle de fin d'année à l'école. Spectacle financé à 50% par le conseil général.

Ruralité, communication, culture, lien social Jacques DECOURTRAY absent, c'est AL qui a fait le bilan des activités de la commission.

Fête des voisins : très bon départ, en quatre lieux (environ cent personnes)

Concours de maisons fleuries : un premier passage de la commission a été fait le 21 mai.

Bulletin municipal : la nouvelle présentation a été appréciée, on l'adopte. Prochain BM fin juillet.

Vie scolaire

Rencontre parents - enseignants le samedi 7 juin à la médiathèque avec présentation des travaux d'élèves afin de valoriser le travail des élèves et du maître. La mairie offrira un pot à cette occasion.

Divers M LIENARD a été nommé conseiller délégué à l'AMVS, au CISPD (prévention de la délinquance) et une indemnité devrait être associée à cette mission. Si c'était le cas, il renoncerait donc à son indemnité actuelle de Maire et la mettrait au niveau de celle perçue par les adjoints. Cette économie réalisée permettrait de rémunérer un conseiller délégué voire deux s'il y a lieu sans répercussion sur le budget communal.

Il est proposé à la commission travaux de se pencher sur le problème du haut débit et la téléphonie mobile dans la commune. Présenter le dossier en septembre.

Proposition de recruter des TIG pour travailler au Chemin du Faulx (entretien des talus sur terrain communal).

La séance a été levée à 19H50

Ce compte-rendu sera soumis à l'approbation des conseillers municipaux lors du prochain conseil prévu début juillet,